

L'ACCUEIL DES FAMILLES DANS LES ACM

QUAND LES ENFANTS SONT EN DANGER



CETTE BD SUR LES RELATIONS AUX FAMILLES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) EST ISSUE D'UN TRAVAIL DES 12 SDJES & DE LA DRASES. ELLE A VOCATION À ÊTRE UTILISÉE COMME SUPPORT D'UNE ACTION DE FORMATION.

PAS DE PANIQUE, L'ÉQUIPE EST ACCOMPAGNÉE PAR DE MULTIPLES PARTENAIRES.



ON NE SE PLACE PAS CONTRE LA FAMILLE MAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT !

C'EST UNE OBLIGATION DE SIGNALER SI UN ENFANT EST EN DANGER.



TU CONNAIS LES SIGNES, TOI ?

IL FAUT ÊTRE ATTENTIF AUX DÉTAILS = TRACES DE COUPS, ARRÊT DU DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR, CHANGEMENT RÉCENT & MASSIF DU COMPORTEMENT.

ON PEUT VOIR AUSSI UN REFUS DE RENTRER AU DOMICILE OU DE VENIR À L'ACM (SI LA MISE EN DANGER EST DANS LE CADRE DE LA STRUCTURE).



ON NE S'IMPROVISE PAS SOI-MÊME SOIGNANT, IL FAUT S'APPUYER SUR NOS PARTENAIRES !



J'AI LA RESPONSABILITÉ DE DIRE CE QUE J'AI VU.

& MOI D'ACCOMPAGNER LA PROCÉDURE.



ON AVERTIT LE SDJES & ON FORMULE UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE (IP) AUPRÈS DE LA CRIP*

ON RESTE FACTUEL, DANS L'OBSERVATION SANS JUGEMENT NI CONCLUSION.



ON COMMUNIQUE AVEC LES PARENTS DÈS QUE POSSIBLE.

* CELLULE DE REÇU DES IP DU DÉPARTEMENT



À PARTIR DE L'INFORMATION PRÉOCCUPANTE, LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL PRENNENT LE RELAI.

VOIE SOCIALE

VOIE JUDICIAIRE

L'ASSISTANT.E SOCIALE S'OCCUPE DE RÉALISER UNE ENQUÊTE SOCIALE EN CAS DE SUSPICION DE DANGER.

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT, CE SERA UN SIGNALEMENT AU PROCUREUR & UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE.

NOTRE ÉQUIPE A MIS EN PLACE DES DISPOSITIFS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ MORALE, PHYSIQUE & AFFECTIVE DES ENFANTS.



EN CAS DE SUSPICION DE DANGER OU DE DANGER IMMÉDIAT, J'APPELE LE SDJES, LA CRIP OU LE 119 QUI POURRONT M'ACCOMPAGNER DANS LES DÉMARCHES.



ON AFFICHE LE NUMÉRO DU 119.

À BIEN METTRE À HAUTEUR D'ENFANTS !